

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 58 (1961)
Heft: 2

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Avis de la rédaction

Sensible aux vœux ainsi qu'aux paroles d'encouragement reçus à l'occasion de la nouvelle année, le soussigné adresse à chacun ses sincères remerciements.

G. Matthey.

Contrôle du miel en 1960

	Contrôles	Kg	Ruches
1. Vaud			
Avenches	1	50	15
Basse-Broye	3	281	54
Bière	5	1 080	186
Cossonay	12	1 480	294
Grandson-Pied du Jura	6	730	171
Gros de Vaud	2	330	80
Haute-Broye	1	63	10
La Côte vaudoise	7	1 250	242
La Menthue	3	265	63
Lausanne	8	1 105	315
Lucens	10	812	310
Morges	4	660	104
Moudon	2	90	26
Nyon	30	4 610	1 330
Orbe	4	710	126
Payerne	1	80	25
Total	99	13 596	3 351
2. Neuchâtel			
Béroche	1	100	26
Côte neuchâteloise	4	505	129
Montagnes neuchâteloises	9	1 232	178
Val-de-Travers	3	735	81
Total	17	2 572	414
3. Fribourg			
L'Abeille fribourgeoise	8	1 010	162
La Broyarde	25	2 219	469
District du Lac	1	70	12
La Glâne	12	1 062	165
Gruyère	4	825	116
Marly et environs	13	1 237	277
Total	63	6 423	1 201
4. Genève			
Genevoise	8	2 555	251

	Contrôles	Kg	Ruches
5. Jura Bernois			
Ajoie et Clos du Doubs	17	3 925	605
Erguel-Prévôté	4	780	132
Pied-du-Chasseral	2	215	53
Total	23	4 920	790
6. Valais			
Monthey	2	600	155
Martigny	3	530	95
Sion	2	110	39
Sierre	4	460	114
Hérens	2	515	119
Entremont	8	935	183
Total	21	3 150	705
Récapitulation			
Vaud	99	13 596	3 351
Valais	21	3 150	705
Fribourg	63	6 423	1 201
Neuchâtel	17	2 572	414
Genève	8	2 555	251
Jura Bernois	23	4 920	790
Total	231	33 216	6 712
Contrôles en 1959	400	117 952	9 638

Lentigny, le 4 décembre 1960.

Le chef du contrôle : F. Ridoux, Lentigny.

Rapport

sur l'activité de la caisse d'assurance « Vols et déprédations » ainsi que sur celle de l'assurance « Responsabilité civile » de la Société romande d'apiculture pendant l'année 1960

A. Vols et déprédations

Cas annoncés	13
Cas liquidés par paiement de l'indemnité	4
Cas en suspens	2
Cas non prévus par l'assurance	7

B. Responsabilité civile

Cas annoncés	22
Cas liquidés par paiement de l'indemnité	6
Cas en suspens	6
Cas non prévus par l'assurance	10

Indemnités payées

Vols et déprédations	365.—
Responsabilité civile	768.50

Par canton, les sinistres se répartissent comme suit : Vols et déprédations : Valais 4, Vaud 4, Jura 1, Neuchâtel 2, Genève 2. Responsabilité civile : Fribourg 7, Vaud 7, Valais 2, Jura 4, Neuchâtel 1, Genève 1.

Je m'adresse aux apiculteurs qui possèdent plus de 10 ruches pour leur rappeler l'intérêt qu'ils ont de s'acquitter de la surprime prévu au règlement des assurances de la SAR. Si cette surprime

n'est pas payée, l'indemnité est réduite du 50 % jusqu'au 83 % suivant le nombre de ruches. Ces surprimes sont si minimes que chacun devrait s'en acquitter.

En 1960, le nombre de sinistres est resté assez élevé. Si ce nombre est moins élevé que l'année dernière, la gravité des cas est beaucoup plus forte. En effet, certains de nos sociétaires se sont vu réclamer des indemnités se montant à plusieurs centaines de francs et même seize cents francs dans un cas encore en suspens. Devant ces faits, il est recommandé à nos sociétaires d'inviter leurs amis apiculteurs qui ne font pas encore partie de la SAR de présenter une demande d'admission sans plus tarder, en leur faisant remarquer les avantages que leur procure notre société en cas de sinistre.

Bonne année, chers collègues, bonne récolte et vente facile et rémunératrice de votre miel et bonne santé à vous et à tous les membres de vos familles.

Broquet.

Rapport du service de la bibliothèque pour 1960

Prêt des livres : 208 demandes de livres ont été faites en 1960 (196 en 1959).

Il a été prêté :

à 35	lecteurs	vaudois	267	volumes ou brochures	
à 22	»	valaisans	104	»	»
à 21	»	fribourgeois	77	»	»
à 11	»	neuchâtelois	66	»	»
à 10	»	jurassiens	104	»	»
à 6	»	genevois	56	»	»
à 1	»	externe	5	»	»
106	»	membres SRA	679	»	»

(En 1959, 101 lecteurs, 617 volumes ou brochures.)

Le 31 décembre, 126 volumes étaient en circulation.

Acquisitions :

Echanges : Nous avons reçu en échange de notre journal la suite des périodiques suisses et étrangers, soit :

Schweizerische Bienenzeitung

L'Ape. - Organo della Società ticinese di apicoltura

L'Abeille de France

La Gazette apicole

La Revue française d'apiculture

Abeilles et fleurs

La Belgique apicole

Le Rucher wallon

L'Apicoltore d'Italia

L'Apicoltore moderno.

Atti del XVII congresso internazionale degli apicoltori, Bologna-Roma 15-23 settembre 1958. — Comptes rendus du XVIIe congrès international, Rome 1958. Vol. I. II. (avec ill.). Sous-crit et remis aux participants du congrès.

Mayer, Ch. — Ma vie d'abeille (avec 9 pl. hors texte). Paris (1958). 205 p., in-8°.

Bernier, Paul. — L'apiculture telle que je l'aime et la pratique. — Picou par Trizay (1960). 233 p., in-8°.

Don de l'auteur pour compte rendu dans notre journal.

En outre, M. Meunier, notre président, a remis à la bibliothèque les collections complètes de 1960 des revues :

Schweizerische Bienenzeitung. — L'Ape. — Revue française d'apiculture.

Jusqu'à nouvel avis, la bibliothèque est déposée à Fribourg. Les commandes de livres en prêt sont à adresser au soussigné. Les frais de port, aller et retour, sont payés par la SAR. Le catalogue est en vente au prix de 3 francs. Il suffit de le demander et il sera envoyé par retour du courrier avec un bulletin de versement, CCP II 1480, Lausanne.

Le bibliothécaire :

Jos. Dietrich, rue Grimoux 12, Fribourg.

Une heure avec le professeur Karl von Frisch

Le 19 novembre 1960, à l'occasion du 10e anniversaire de la mort de l'industriel et savant Dr phil. Dr med. h.c. Albert Wander, une cérémonie eut lieu à l'Aula de l'Université de Berne. En vertu d'une règle établie, tous les deux ans l'Université commémore cet anniversaire ; le but est de lier le passé au présent, d'empêcher le temps d'effacer dans sa course l'œuvre accomplie et de faire connaître mieux encore à la génération montante, tous les mérites dus à la science et à la générosité du Dr Wander.

Avant l'heure d'ouverture de la cérémonie, l'Aula de l'Université était comble et, après le discours d'ouverture prononcé par le recteur, la parole fut donnée au professeur K. von Frisch pour sa conférence sur : « Le langage et l'orientation des abeilles ».

Durant une heure environ, un public formé de milieux scientifiques certes, mais bien divers également, fut tenu en haleine par l'orateur. Malgré de nombreuses invitations à nos organisations, on remarquait un nombre restreint d'apiculteurs. Par son langage libre et simple, l'orateur s'est fait apprécier ; le public a certainement découvert en lui le chercheur infatigable, admirant et aimant tout particulièrement la créature.

Illustrant sa conférence par des coupures de films et quelques diapositives, le maître a fait part de ses longues et laborieuses recherches relatives aux danses des abeilles et à leurs véritables significations. Travail tout de précision et de patience effectué

avec un véritable amour pour ses abeilles, en Autriche, plus spécialement à Gilgen près de Salzbourg. La certitude des expériences est incontestable si l'on sait qu'elles furent renouvelées 37-38 fois avec le même sérieux. Une danse en rond annonce une source de pollen ou de nectar dans le voisinage. Le frétillement de l'abdomen décrivant une forme de 8, annonce par contre une source de nectar ou de pollen éloignée. La limite des deux danses varie un peu, mais peut de façon générale se situer entre 100 et 150 mètres. Mais parfois déjà entre 50 et 100 mètres, la danse en rond fait place à la danse de l'abdomen. Il est évident que le parfum des fleurs dans lesquelles butinent les abeilles est également un indicateur sérieux pour les compagnes de la ruche ; le corps de l'abeille étant imprégné de ce parfum et les danses aidant à indiquer l'endroit, rapide devient l'exode à la source découverte.

Relatons encore que l'éloignement de la source est déterminé par le rythme plus ou moins rapide des danses ; rythme rapide pour les courtes distances, et relativement lent pour les longues distances. Ces dames se basent aussi pour leur orientation sur la position du soleil. Ici aussi la danse varie ; si elle est dirigée de bas en haut du cadre, l'endroit recherché se trouve dans la direction du soleil ; dirigée de haut en bas du cadre, elle indique une direction opposée au soleil. Orientée du côté droit du cadre, la source est à droite ; orientée à gauche, elle se trouve à gauche.

Et alors, lorsque le soleil est masqué par des nuages, comment peut se faire cette orientation ? Aucun changement ; il est démontré que nos abeilles sont sensibles aux rayons ultra-violets. Elles sont à même de se diriger par temps couvert avec une égale sûreté pouvant transposer la direction indiquée par la lumière, en celle indiquée par la force de gravitation. D'autres insectes tels que les fourmis, les coccinelles, ont aussi la possibilité de se diriger comme les abeilles. Il y aurait encore beaucoup à dire et à ajouter à ces quelques lignes qui résument cette belle conférence de façon abrégée. Disons encore que de longs et chaleureux applaudissements saluèrent les dernières paroles du professeur von Frisch.

L'homme très modeste qui, une heure durant occupa la chaire de l'Aula de l'Université, est extrêmement sympathique. De taille petite, cheveux blancs, le conférencier fait preuve d'une vivacité étonnante de corps et d'esprit. En tant qu'apiculteur, nous avons eu du plaisir à entendre celui qui, patiemment, au cours de longues années, et grâce à une volonté tenace, est parvenu au beau résultat que nous connaissons.

Puisse le professeur von Frisch, durant longtemps encore honorer la science de ses merveilleuses découvertes et trouver au sein de la nature et de ses créatures qu'il affectionne tant, cette grande sérénité reflétée par lui-même à Berne, le 19 novembre 1960.

G. Matthey.